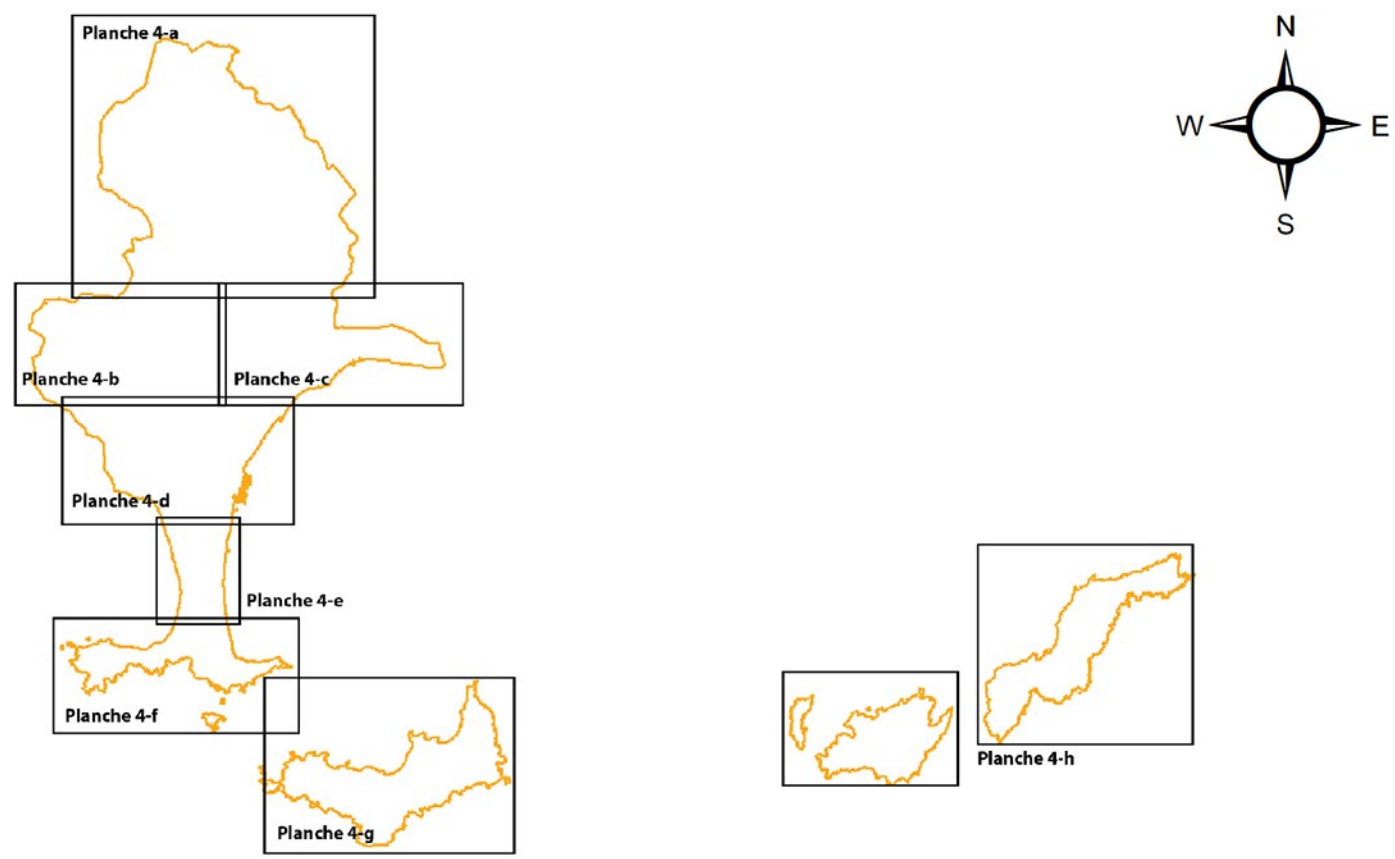




-  **UA** Zonage du PLU
 -  Espace Boisé Classé
 -  Espace vert protégé
 -  Emplacements réservés (pour équipements et voies)
 -  Servitude de mixité sociale (art. L151-41-4°)
 -  Périmètre des O.A.P.
 -  Localisation d'équipement
 -  Servitude d'attente de projet (art. L151-41-5°)
 -  Périmètre de hauteur maximale (en mètre)
 -  Linéaires commerciaux
 -  Marges de recul
 -  Canaux

Périmètre de mixité sociale

 -  Secteur de PMS à 20%
 -  Secteur de PMS à 30%
 -  Secteur de PMS à 35%
 -  Secteur de PMS à 40%
 -  Secteur de PMS à 50%

Le patrimoine

 -  Patrimoine bâti à protéger
 -  Patrimoine naturel à protéger
 -  Patrimoine faisant l'objet d'un changement de destination

Port d'Hyères : Polygones d'implantation

 -  Surface bâtie
 -  Surface non bâtie, restant à construire

Les risques

 -  Zone d'expansion de crue
 -  Risque inondation - zone rouge
 -  Risque inondation - zone bleue